

## L'IMPACT DE LA REFORME POUR LES ENTREPRISES

« Evaluer puis s'adapter à la réforme »  
Mardi 10 janvier **OU** vendredi 13 janvier 2017  
Au Gosier (GUADELOUPE)

### PROGRAMME

#### Les principales dispositions

- La fin de l'obligation de dépenses
- Un financement réservé au diplômant
- Le contrôle social de la formation
- Comprendre le CPF (Compte Personnel de Formation)

#### Financer son plan de formation après la réforme

- Les catégories de formation financées
- Les stratégies possibles pour obtenir des financements
- Négocier un budget en interne

#### Le rapport à l'OPCA

- Le décret de qualité à partir de janvier 2017
- Le contrôle de la qualité de la formation
- L'offre de service des OPCA

#### Le rapport aux organismes de formation

- L'évaluation de l'impact des formations
- Acheter de la formation après la réforme

#### **NB :**

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des dernières informations liées aux nouveaux décrets

#### TARIFS :

**620 € TTC**

Comprenant les documents remis, les pauses et repas.

### OBJECTIFS

**Comprendre** les conséquences de la réforme.

**Etre capable** de s'adapter au nouveau contexte

**Etre efficace** dans les obligations de qualité

### PUBLIC

Dirigeants, personnel responsable de la formation en entreprise

### Infos pratiques

Attestation de formation

**Nombre de places limité.**

### DUREE DE LA FORMATION

**1 jour (7 heures)**

**De 9h00 à 17h30**

**Mardi 10 janvier **OU**  
Vendredi 13 janvier 2017**

### INTERVENANT

**Frédéric BANCEL**

Dirigeant de Formascope

Consultant expert en formation continue

### CONDITIONS TARIFAIRES :

Merci de joindre un chèque 620 € à l'inscription à l'ordre de PREFOR SANTE ou sur le site [www.preforsante.com](http://www.preforsante.com).

Devis à la demande pour prise en charge.

**La formation aura lieu au Gosier (Guadeloupe)  
Hôtel Fleur d'Epée**